

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE  
(Article L. 6353-1 et R. 6353-1 du Code du Travail)

Entre

Nom et Adresse de l'entreprise :  
Représentée par :  
Fonction :

Et

Nom et Adresse de l'organisme de formation :  
Représenté par :  
Fonction :  
Déclaration enregistrée sous le n° .....auprès du Préfet de la région Centre-Val de Loire  
**Ou, pour le premier contrat :** **Organisme en cours d'enregistrement auprès du Préfet de la région Centre-Val de Loire**  
Numéro SIREN de l'organisme de formation : .....

Est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du code du Travail,

**Article 1 : OBJET, NATURE, DUREE ET EFFECTIF DE LA FORMATION**

L'organisme de formation organisera l'action de formation suivante :.....(Intitulé de l'action de formation)

L'action de formation conformément à l'article L.6313-1 CT se définit comme un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel : .....

Les objectifs de l'action sont les suivants :

- .....  
- .....  
- .....

Le contenu détaillé de l'action de formation est explicité ci-dessous ou figure en annexe de la présente convention.

Effectif formé : \_\_\_ (nombre de personnes) :

- nom, prénom, poste/fonctions.....  
- nom, prénom, poste/fonctions .....  
- ...

Dates de la session : du ..... / ..... / ..... au ..... / ..... / .....

Nombre de jours :

Durée de la formation : ..... (en heures/stagiaires)

Lieux : .....

Horaires : .....

**Article 2 : FORMATEURS**

Noms - Prénoms - Titres et qualités

.....  
.....  
.....

**Article 3 : PRIX DE LA FORMATION**

En contrepartie de cette action de formation, l'entreprise s'acquittera des coûts suivants :

..... euros HT + T.V.A. 20 % = ..... Euros TTC

ou ..... euros net de taxe (en cas d'exonération de TVA)

**Article 4 : MODALITES DE DEROULEMENT DE L'ACTION :**

Coordonnées de la personne chargées des relations avec le stagiaire par l'entité commanditaire de la formation :

.....

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre : .....

.....

Moyens permettant d'assurer le suivi de l'exécution de l'action : .....

.....

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action<sup>1</sup> : .....

<sup>1</sup> Pour information : l'appréciation des résultats résulte d'une procédure d'évaluation permettant de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances ou les gestes professionnels dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action. Il ne s'agit pas d'auto-évaluation ou de l'appréciation du stage par le stagiaire.

.....  
Mode de déroulement (présentiel, à distance, mise en situation de travail,) et de suivi : .....  
.....

**Article 5 : SANCTION DE LA FORMATION : (diplôme, titre professionnel, certification)** .....

---

**Article 6 : OBLIGATIONS VIS-A-VIS DES STAGIAIRES**

En application de l'article L.6353-8 du Code du travail, les objectifs et le contenu de la formation, la liste des formateurs et des enseignants, les horaires, les modalités d'évaluation, les coordonnées de la personne chargée des relations avec les stagiaires par l'entité commanditaire de la formation et le règlement intérieur applicable à la formation doivent être mis à disposition du/des stagiaire(s) avant son/ leur inscription définitive.

Cette information s'effectue par ..... (A Préciser. Il peut s'agir par exemple d'un lien vers un site internet, d'un envoi ou d'une remise papier, d'un envoi par courriel)

---

**Article 7 : NON-REALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION**

En application de l'article L.6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

---

**Article 8 : CLAUSE DE DEDOMMAGEMENT, REPARATION OU DEDIT :**

En cas de renoncement par l'entreprise bénéficiaire à l'exécution de la présente convention dans un délai de ..... jours avant la date de début de l'action de formation, objet de la présente convention, l'entreprise bénéficiaire s'engage au versement de la somme de.....Euros à titre de dédit.

**Cette somme de.....Euros n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise bénéficiaire et ne peut faire l'objet d'un financement par fond public ou mutualisé.**

En cas de renoncement par l'organisme de formation à l'exécution de la présente convention dans un délai de ..... jours avant la date de début de l'action de formation, objet de la présente convention, l'organisme de formation s'engage au versement de la somme de .....Euros à titre de (a préciser : dédommagement, réparation ou dédit) ;

En cas de réalisation partielle : l'entreprise bénéficiaire ou/et l'organisme de formation s'engagent au versement des sommes : ..... au titre de dédit.

**Cette somme de.....Euros n'est pas imputable sur l'obligation de participation de l'employeur au titre de la formation professionnelle continue et ne peut faire l'objet d'un financement par fond public ou mutualisé.  
Celle-ci est spécifiée sur la facture, ou fait l'objet d'une facturation séparée et ne doit pas être confondue avec les sommes dues au titre de la formation.**

**Seul le prix de la prestation réalisée partiellement est facturé au titre de la formation professionnelle.**

---

**Article 9 : DIFFERENDS EVENTUELS**

*Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de ..... Sera seul compétent pour régler le litige.*

Fait à

Le \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_

L'entreprise bénéficiaire  
Cachet,

L'organisme de formation  
Cachet,

Nom et qualité du signataire

Nom et qualité du signataire

Signature

Signature

modele type